Image not found or type unknown

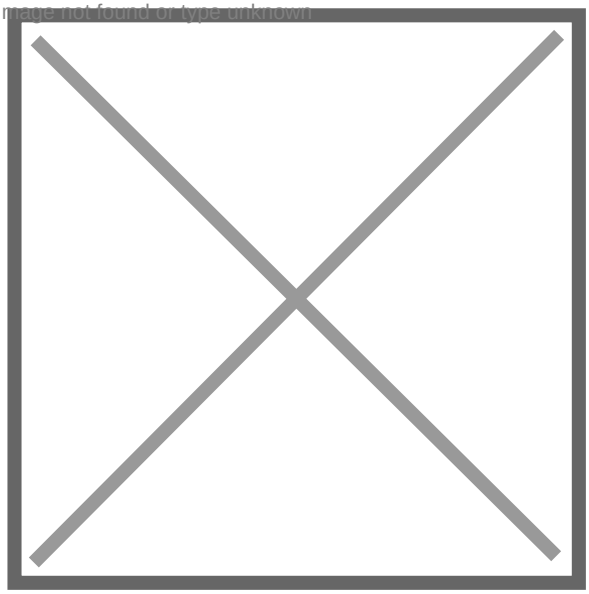

Agressions physiques

Par **ROSIE2006**, le **01/12/2022** à **10:54**

Après une altercation violente et physique à l'entrée de mon immeuble par deux personnes dont une mère et sa fille (43 ans et 20 ans) sous les yeux de mon enfant de 3 ans. Je suis allée déposer une plainte en gendarmerie et j'ai appris par plusieurs personnes de l'immeuble que la maman fesait l'objet de deux plaintes pour agressions verbales. Avant de deposer plainte je suis aller consulté mon médecin généraliste qui ne m'a accordé que 3j d'ITT à savoir que j'ai subi deux interventions des viscères il y à 3 mois de cela et j'ai subi un traumatisme grave des cervicales étant adolescente, je n'ai pu me défendre à part attendre que cela ce termine enfin. Je souffre toujours de douleurs au niveau du rachis cervicale. 2ème consultation non concluante en me disant de prendre du doliprane.
Une fois la plainte en cours d'exécution les 3 temoins de la scène, ont témoigné en ma faveur mais les personnes concernées par la plainte m'ont accusé de vouloir "les tuer par arme à feu". Suite a cela, j'ai subi une perquisition pour détention d'arme à feu, sachant que jamais je n'ai possède d'arme, ils n'ont pu rien trouvé comme preuve à conviction. Mais je suis toujours sous sursie simple (5ans) des suites d'une condamnation pour violence conjugal en 2019. Quelles condamnations encourue pour ma part et la leurs ? Quelles sont mes droits suites à une dénonciation calomnieuse? Que puis je encourir avec cela ?

Par **Visiteur**, le **01/12/2022** à **11:30**

Bonjour

Nous ne sommes pas juge, il est impossible de répondre à cette question et comme vous avez un sursis en coursn voir un avocat au plus vite serait préférable.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés